

**L'EREA** est un établissement public local d'enseignement qui accueille dans ses sections collège et lycée des garçons et des filles de 12 à 20 ans.

## DIPLÔMES PRÉPARÉS

En fin de Troisième SEGPA, les élèves passent le C.F.G (Certificat de Formation Générale).

En fin de formation de lycée, ils se présentent au C.A.P (Certificat d'Aptitude Professionnelle).

## L'INTERNAT

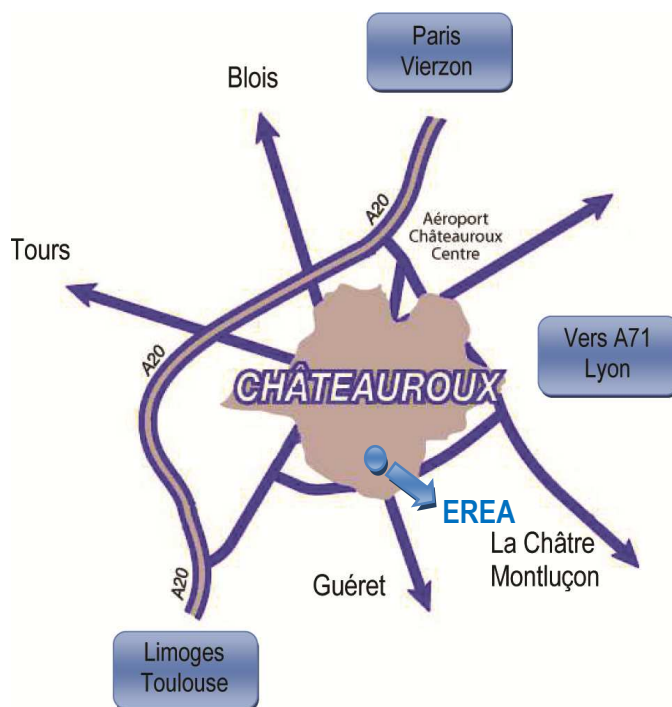
L'EREA dispose d'un internat éducatif.

L'éducateur principal anime l'équipe d'enseignants «éducateurs en internat», il organise le lien entre les différents services et gère les relations avec les familles et les partenaires.

Chaque pensionnaire bénéficie d'un projet individuel de formation supervisé par un éducateur référent.

## L'ACCÈS A L'EREA

Le bus de la ville de Châteauroux (ligne n°3) circule de la place Voltaire (proximité de la gare S.N.C.F. et routière) à l'E.R.E.A. Eric TABARLY (arrêt à la station Eguillon) ; ce transport est gratuit.



site internet : <http://www.erea-chateauroux.fr>

## Établissement Régional d'Enseignement Adapté



B.P. 74  
36002 CHÂTEAUROUX Cedex

☎ 02.54.53.85.85  
☎ 02.54.07.48.28

mèl : [ce.0360050j@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.0360050j@ac-orleans-tours.fr)

# ENSEIGNEMENT GENERAL

# ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Il est représenté par 3 grands secteurs professionnels et 6 spécialités :

## SEGPA du Collège

De la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, l'enseignement est adapté et les effectifs sont réduits (16 élèves maximum par classe)

- Dès la 6<sup>ème</sup> \* Enseignement technologique  
\* Préparation au B2i
- En 5<sup>ème</sup> \* Enseignement technologique  
\* Préparation au BSR
- En 4<sup>ème</sup> \* Enseignement technologique et professionnel.  
\* Stages d'observation en entreprise
- En 3<sup>ème</sup> \* Enseignement technologique et professionnel  
\* Année de détermination pour l'orientation vers un CAP  
\* Préparation au CFG  
\* Stages en entreprise

## Lycée Professionnel :

- Les enseignements sont définis par les référentiels CAP.
- La Formation se déroule sur 2 années.

L'enseignement est assuré par :

- des professeurs des écoles spécialisés,
- des professeurs de lycée collège,
- des professeurs de lycée professionnel

## INDUSTRIE

→ CAP  
Menuisier  
Fabricant



→ CAP  
Serrurier  
Métallier



## SERVICES

→ CAP  
Agent de  
Propreté et  
d'Hygiène



→ CAP  
Employé de  
Commerce  
Multi spécialités



## BÂTIMENT

→ CAP  
Maçon



→ CAP  
Peintre  
Applicateur de  
Revêtements



Les enseignants prennent en compte les particularités de chaque élève tant au niveau de l'enseignement général que de la formation professionnelle.